

François Daubin distingué

Samedi, une cérémonie était organisée en l'honneur de François Daubin, conseiller municipal, à la salle des fêtes. Son engagement a été salué.

Quelle ne fut pas la surprise de François Daubin, conseiller municipal, en découvrant la présence de sa famille, d'anciens collègues de sa vie professionnelle, d'amis du tissu associatif et d'élus, anciens et actuels. Tous avaient été conviés par Florence Bonduel, maire, pour une cérémonie organisée en son honneur.

Pour le remercier de son engagement exceptionnel, qu'il soit professionnel, municipal ou associatif, François Daubin a reçu la médaille d'honneur communal d'argent, pour 22 années d'élu, et celle d'honorariat pour ses quatre mandats de maire.

« Une vie riche et bien remplie, au service des autres »

Une double distinction qui récompense, également, un homme aux grandes qualités humaines. « Préparer cette rencontre sans que le principal intéressé soit au courant ne fût pas une tâche aisée, mais la surprise a été bien gardée et c'est



CÉRÉMONIE. François Daubin (5^e en partant de la droite), entouré du maire Florence Bonduel, du sénateur Jean-Pierre Sueur et de sa famille.

un grand plaisir d'être réunie autour de François pour partager ce grand moment », s'est émue l'élu.

Au côté du sénateur, Jean-Pierre Sueur, Florence Bonduel est revenue sur son parcours professionnel en évoquant son métier d'enseignant au collège, son travail dans l'enseignement adapté à Amilly, aux éclaireurs et éclaireuses de France, son implication dans l'association éducative des jeunes sourds, sa fonction de président de l'association laïque de scoutisme. « Une vie riche et bien remplie, au service des autres et, en particulier, des enfants

handicapés. » Le parlementaire a salué l'homme : « Il est des êtres qui nous marquent, François Daubin en fait partie. Sa vocation de laïcité est exemplaire. »

Puis, la première magistrate a dressé le bilan des projets réalisés durant ses mandats : la construction de 19 logements locatifs, d'un lotissement, la création de salles pour les associations, d'un rond-point et de cheminements piétons pour la sécurité. Mais aussi, la modernisation de l'école, la rénovation de la salle des fêtes ou encore la réfection de la voirie et l'adhésion à la communauté de commu-

nes des Loges dont il sera vice-président pendant deux mandats.

« Autant de réalisations qui confèrent à la commune une qualité de vie agréable », s'est félicitée Florence Bonduel. François Daubin reste encore très impliqué dans la vie locale et associative puisqu'il est, entre autres, président du club des aînés. Très ému par ces témoignages d'affection, il a confié avoir œuvré avec passion et assumé ses responsabilités en veillant à être digne de la confiance qui lui a toujours été accordée, à commencer par celle de son père, dès son plus jeune âge. ■